PUBLIÉ LE 24/12/2021 - MISE À JOUR LE 20/10/2026

Bupivacaine Synthetica

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Bupivacaine Synthetica 4%, solution à diluer injectable

Substance active

Bupivacaïne

Laboratoire

Sintetica

AMM

Documents de référence dans le cadre de l’AMM

Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

Titulaire (s)

Critères d'octroi

Indications

Code(s) CIP

Documents de référence

Lire aussi

Autres informations

Données d'inclusion

Résumé de rapport de synthèse périodique

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Bupivacaine Synthetica 4%, solution à diluer injectable

Critères d'octroi

- Patients présentant des douleurs non contrôlées par les autres antalgiques ou anesthésiques locaux disponibles par voie intrathécale
- dans certaines situations palliatives très avancées

Autres informations

- La voie intrathécale n’est pas recommandée dans le RCP. Son utilisation seule ou en association est recommandée par « The Polyanalgesic Consensus Conference (PACC): Recommendations on Intrathecal Drug Infusion Systems Best Practices and Guidelines (2016)»
- Consulter le RCP suisse
- Médicament réservé à l’usage hospitalier
- Prescription réservée aux médecins en soins palliatifs ou spécialisés dans la prise en charge de la douleur

RCP Suisse The Polyanalgesic Consensus Conference (PACC): Recommendations on Intrathecal Drug Infusion Systems Best Practices and Guidelines (2016)

Faire une demande d'AAC (autorisation d’accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l’application e-saturne** doivent désormais passer par le formulaire dédié